

Produit intérieur brut et revenu personnel des régions : un parallèle

Stéphane Ladouceur, avec la collaboration de Danielle Bilodeau¹
Direction des statistiques économiques et sociales

INTRODUCTION

Dans le but de mieux comprendre l'évolution et la dynamique des économies régionales, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) produit et diffuse, depuis quelques années, des données sur le revenu personnel et le produit intérieur brut (PIB) par région administrative. Ces deux indicateurs économiques peuvent parfois montrer des tendances divergentes en raison de différences conceptuelles et méthodologiques. Par exemple, dans le Nord-du-Québec, en 2005, le PIB par habitant croît de 1,2 %, tandis que le revenu personnel par habitant chute de 3,1 %. Qui plus est, des écarts significatifs peuvent exister entre le revenu personnel et le PIB d'une même région. À preuve, le PIB par habitant atteint 49 595 \$ dans la région de Montréal, tandis que le revenu personnel par habitant s'élève à peine au-dessus de 30 000 \$.

Le présent texte vise donc à mettre en lumière les différences conceptuelles et méthodologiques qui existent entre le revenu personnel et le PIB, et ce, afin de mieux interpréter les résultats de ces deux indicateurs économiques à l'échelle des régions administratives et éviter ainsi toute confusion.

L'article se divise en trois parties. La première porte sur les définitions et les concepts des deux indicateurs étudiés. La deuxième fait un survol de la méthodologie utilisée pour estimer le PIB et le revenu personnel des régions administratives. Enfin, la dernière est consacrée à l'analyse de la répartition régionale du PIB et du revenu personnel.

1.1 Système de comptabilité nationale

Avant de définir le PIB et le revenu personnel, il importe de préciser que ces deux indicateurs économiques sont des agrégats des comptes des revenus et des dépenses du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. Ce système – élaboré sous l'égide des Nations unies – a pour principal objectif de fournir un cadre théorique et comptable complet qui permet de créer une base de données macroéconomiques pertinente pour l'analyse et l'évaluation des performances d'une économie. Il permet également d'effectuer diverses comparaisons internationales ou régionales sur la structure économique, la croissance et l'évolution économique. Le terme « national » peut porter à confusion dans la mesure où l'analyse économique ne se limite pas nécessairement au pays. Par exemple, le SCN du Canada produit également des statistiques par province et territoire. De même, l'ISQ produit et diffuse, en conformité avec le SCN, des

données par région administrative concernant le PIB et le revenu personnel. Afin d'éliminer toute confusion, les spécialistes préfèrent utiliser l'expression « comptes économiques » plutôt que « comptes nationaux » lorsqu'il est question de mesurer la production à l'échelle des provinces, des territoires ou des régions.

1.2 Définition et méthodes de calcul du PIB

Selon le SCN, le produit intérieur brut est défini comme la valeur sans double compte des biens et services produits dans un territoire économique au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production.

Il importe de s'attarder quelques instants sur la distinction entre la **production nationale** et la **production intérieure**. Le concept de production intérieure se rattache à toute production qui a lieu à l'intérieur des limites d'un territoire géographique donné. Par exemple, le salaire reçu par un résident de l'Outaouais qui travaille dans un établissement d'Ottawa est exclu du PIB de cette région. Le même raisonnement s'applique à la propriété du capital; les profits dégagés par un établissement de Montréal sont inclus dans le PIB de cette région, même si ses actionnaires résident à l'extérieur du pays. Ainsi, le lieu de résidence des actionnaires ou des salariés devient inutile dans le concept intérieur, puisque le lieu de production est le facteur essentiel. À l'inverse, la production nationale correspond aux gains des canadiens résultant de leurs activités économiques au Canada ou à l'étranger et exclut les gains des étrangers au Canada. À titre d'exemple, les dividendes et intérêts payables aux canadiens au titre de leurs placements à l'étranger sont comptabilisés dans la production nationale, mais exclus de la production intérieure.

Par ailleurs, il existe trois méthodes pour calculer le PIB : les revenus de la production, les dépenses finales et la valeur ajoutée selon l'industrie.

La première méthode consiste à additionner les revenus des facteurs générés par l'activité de production, c'est-à-dire les revenus représentant le rendement de la main-d'œuvre et du capital utilisés. Ainsi, selon cette approche, sont pris en compte les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail qui représentent plus de la moitié du PIB. À cela s'ajoutent les

1. Les auteurs tiennent à remercier plusieurs collègues de la DSES : Richard Barbeau, pour ses nombreux commentaires, Rémi Thivierge, pour les compilations statistiques, Marion Vincens, pour la cartographie.

bénéfices des sociétés avant impôt, les intérêts et revenus divers de placement, les revenus nets des exploitants agricoles et des entreprises non agricoles non constituées en société et l'ajustement de la valeur des stocks ainsi que la provision pour consommation de capital. Notons que l'approche des revenus est celle qui a été retenue pour calculer le PIB des régions administratives.

La deuxième approche, soit celle des dépenses, consiste à faire la somme de toutes les ventes de biens et de services aux derniers utilisateurs. Les dépenses finales dans une économie sont constituées, entre autres, des dépenses personnelles en biens et services de consommation, des dépenses courantes des administrations publiques et des dépenses d'investissement des entreprises et des administrations publiques. À cela s'ajoutent la valeur de la variation matérielle des stocks ainsi que les exportations nettes de biens et de services, c'est-à-dire les exportations moins les importations.

Qu'on utilise l'approche des revenus ou celle des dépenses, le résultat final devrait théoriquement être le même, car une dépense a toujours un revenu en contrepartie. Ainsi, la somme de tous les revenus doit être égale à la somme de toutes les dépenses.

La troisième et dernière méthode de calcul du PIB, celle de la valeur ajoutée, consiste essentiellement à additionner les activités de toutes les entreprises d'un territoire donné, en prenant soin de soustraire la partie de production de chacune d'entre elles, déjà produite par une autre entreprise. Cette méthode est surtout employée lorsqu'il s'agit de mesurer la production par secteur d'activité et qu'on dispose d'information sur les valeurs brutes de production et les coûts des intrants.

Peu importe l'approche privilégiée, le PIB peut être calculé aux prix de base ou aux prix du marché. Le **PIB aux prix de base** comprend le coût des facteurs de production ainsi que les impôts indirects sur la production (ex. : taxe sur la masse salariale ou sur le capital), moins les subventions sur la production. Quant au **PIB aux prix du marché**, il correspond au PIB aux prix de base plus les impôts indirects sur les produits (ex. : TPS et TVQ), moins les subventions sur les produits.

Par ailleurs, le PIB peut être exprimé en **dollars courants (PIB nominal)** ou en **dollars d'une année spécifique (PIB réel)**. Le PIB en termes réels signifie qu'on mesure la production en éliminant l'effet de l'inflation. Toutefois, en ce qui a trait au PIB des régions administratives, il est exprimé uniquement en dollars courants – également appelé « PIB nominal » –, puisqu'il n'existe pas de déflateur selon l'approche des revenus. Même si l'approche des dépenses avait été utilisée, le PIB des régions n'aurait pu être exprimé en termes réels puisqu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'indices de prix à l'échelle régionale.

Pour faciliter les comparaisons entre les régions, le PIB régional peut être divisé par le nombre d'habitants de la région concernée. Le PIB par habitant est un indicateur qui ne reflète pas le niveau de vie des résidents d'une région donnée, mais donne plutôt une idée du niveau de producti-

tivité des habitants de la région. Toutefois, l'interprétation du PIB par habitant pour mesurer la productivité des habitants d'un territoire peut être faussée lorsqu'une partie importante des travailleurs ayant contribué à la production intérieure ne résident pas dans le territoire en question.

1.3 Définition du revenu personnel

Le revenu personnel est la somme de tous les revenus reçus par les particuliers et les entreprises individuelles résidant dans un territoire économique donné. Il se compose de la rémunération des salariés, principale composante du revenu personnel, du revenu net des entreprises individuelles, des intérêts, dividendes et revenus divers de placement, y compris ceux que versent aux particuliers les compagnies d'assurance-vie, les caisses de retraite en fiducie ou autres entreprises semblables. À cela s'ajoutent les transferts courants en provenance des sociétés et des non-résidents ainsi que les transferts en provenance des administrations publiques, telles les prestations d'assurance-emploi et d'assistance-emploi.

Dans le SCN, le « secteur des particuliers » est défini de façon à comprendre les organismes privés sans but lucratif tels que les syndicats, les associations professionnelles, les partis politiques et les associations de bienfaisance. Le revenu de ces groupes fait ainsi partie du revenu personnel. Compte tenu de la définition élargie du secteur des particuliers, il importe de ne pas interpréter les composantes du revenu personnel comme se rattachant uniquement aux ménages.

Quant au revenu personnel disponible, il correspond au revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants des particuliers aux administrations publiques tels que les primes d'assurance-hospitalisation et de santé, les licences et permis (permis de chasse et pêche, droits d'immatriculation, etc.), ainsi que les amendes et les pénalités.

Par ailleurs, le revenu personnel par habitant est un indicateur qui mesure le revenu moyen des habitants d'un territoire donné. Toutefois, il ne montre pas si le revenu d'une région est réparti de manière équitable ou non entre ses habitants.

1.4 Les différences conceptuelles entre le PIB et le revenu personnel

L'une des différences fondamentales entre les deux concepts étudiés est que le PIB est la valeur totale de ce qui est produit à l'intérieur des limites géographiques d'une région, tandis que le revenu personnel est la somme des revenus reçus par les résidents d'un territoire donné, peu importe où a lieu la production. Ainsi, l'écart entre le PIB et le revenu personnel d'une région est étroitement lié aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées. Par exemple, le salaire reçu par un Lavallois qui travaille à Montréal est compté dans le revenu personnel de Laval, mais il est comptabilisé dans le PIB de Montréal.

Rappelons que la méthode des revenus est celle qui a été retenue pour calculer le PIB aux prix de base des régions

administratives. Ainsi, comme l'illustre le tableau 1, le revenu personnel, contrairement au PIB aux prix de base, inclut les transferts aux particuliers en provenance des administrations publiques, mais ne tient pas compte de la dépréciation des actifs, des impôts indirects nets ainsi que des bénéfices non distribués des sociétés. Ces différences importantes entre les deux concepts peuvent conduire, comme nous le verrons plus loin, à une lecture très différente de la situation économique d'une région.

Tableau 1

Composantes du PIB aux prix de base et du revenu personnel selon le Système de comptabilité nationale

PIB aux prix de base	Revenu personnel
Rémunération des salariés	Rémunération des salariés
+	+
Bénéfices des sociétés avant impôt	Revenu net des exploitants agricoles
+	+
Intérêts et revenus divers de placement	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris
+	+
Revenu net des exploitants agricoles	Intérêts, dividendes et revenus divers de placement
+	+
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	Transferts courants en provenance des administrations publiques
+	+
Ajustement de la valeur des stocks	Transferts courants en provenance des sociétés
+	+
Impôts sur les facteurs de production	Transferts courants en provenance des non-résidents
-	
Subventions à la production	
+	
Provisions pour consommation de capital (dépréciation)	

2. MÉTHODE D'ESTIMATION DU PIB DES RÉGIONS

Rappelons d'abord que le PIB des régions est calculé par industrie ou groupe d'industries, selon la méthode des revenus. Le nombre d'industries ou groupe d'industries, qui couvre l'ensemble de l'économie, est de 63. La méthodologie² adoptée s'apparente beaucoup à celle de l'Office for National Statistics (ONS), du Royaume-Uni, certaines de ses lacunes ayant été corrigées dans la méthodologie élaborée pour le Québec de façon à ce que le PIB des régions s'harmonise mieux aux concepts des comptes nationaux.

La méthode retenue consiste à répartir entre les régions la rémunération des salariés (les salaires et le supplément au revenu du travail) et les revenus nets des entreprises indivi-

duelles (RNEI), agricoles et non agricoles, par industrie, obtenus des Comptes économiques et des tableaux entrées-sorties du Québec. Cette répartition se fait au moyen d'allocateurs construits à partir des statistiques fiscales de Revenu Québec, en minimisant l'information nouvelle que le processus d'ajustement impose aux données originales. Les autres composantes du revenu, regroupées sous l'expression « Autres excédents d'exploitation » (AEE), obtenus eux aussi des Comptes économiques et des tableaux entrées-sorties du Québec, sont ensuite réparties pour chaque industrie ou groupe d'industries proportionnellement à la somme de la rémunération du travail et des RNEI. Les AEE définis ici comprennent les excédents bruts d'exploitation des sociétés (bénéfices nets + amortissement + intérêts payés), l'amortissement et les intérêts payés par les entreprises individuelles, ainsi que les taxes indirectes sur la production moins les subventions à la production.

Avant d'effectuer les répartitions des composantes du revenu, les statistiques fiscales de Revenu Québec, qui utilisent la classification des activités économiques du Québec (CAEQ1984), très semblable à la Classification type des industries (CTI80), sont transformées de façon à être classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Une autre correction importante s'impose. En effet, comme le PIB doit se mesurer sur une base intérieure et que les salaires versés aux travailleurs, colligés à partir des déclarations fiscales des sociétés, sont rapportés selon le lieu de résidence des travailleurs, les données doivent être corrigées par des matrices de navetage représentant la probabilité pour un travailleur qui réside dans une région *i* de travailler dans une région *j*, et ce, pour chaque industrie ou groupe d'industries. Ces matrices de navetage sont obtenues de Statistique Canada qui les compile à partir des données du recensement, produites tous les cinq ans. Jusqu'à maintenant, la matrice de 1996, classée selon la CTI, a servi à produire le PIB de 1996 à 2000, tandis que celle de 2001, classée selon le SCIAN, a été utilisée pour estimer le PIB de 2001 à 2005.

Par ailleurs, cinq industries font l'objet d'un traitement particulier. Dans l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage (SCIAN 114), les RNEI selon les données fiscales ne représentent que 0,4 % des RNEI selon les Comptes économiques, alors qu'ils constituent 48,0 % de la valeur ajoutée de l'industrie. Dans cette industrie, les RNEI et les AEE ont donc été distribués au moyen d'un allocateur particulier, à savoir la valeur des débarquements de poisson par région, selon Pêches et Océans Canada. Dans la construction (SCIAN 23), un pourcentage élevé de travailleurs n'ont pas de lieu de travail fixe. La valeur ajoutée de l'industrie de la construction a donc été répartie entre les régions au moyen des Dépenses en immobilisation et en réparation, à l'exclusion des immobilisations et réparations en machinerie, par région administrative, telles qu'elles ont été compilées par l'ISQ. Les résultats pour l'industrie de la fabrication de

2. Pour plus de détails concernant la méthodologie, voir André LEMELIN et Pierre MAINGUY (2005). *Estimation du produit intérieur brut régional des 17 régions administratives du Québec, 1997-2000*. Cahier technique et méthodologique, Québec, Institut de la statistique du Québec.

produits du pétrole et du charbon (SCIAN 324) étaient meilleurs lorsque la valeur ajoutée de cette industrie était répartie à l'aide de l'Enquête sur les activités manufacturières plutôt qu'avec les statistiques fiscales : cet allocateur a donc été privilégié. Dans l'industrie des bailleurs de biens immobiliers (SCIAN 5A03), les RNEI présentent une évolution en dents de scie dans certaines régions et constituent une part importante de la valeur ajoutée. Pour cette raison, les RNEI ainsi que les AEE ont été distribués selon les valeurs foncières totales par région administrative. Il n'y a pas de données fiscales de Revenu Québec correspondant à l'industrie des logements occupés par leurs propriétaires (SCIAN 5A04), parce que les loyers dans cette industrie sont des loyers imputés. De l'information, obtenue grâce au recensement, concernant les ménages privés dans les logements privés non agricoles hors réserve, au Québec et pour 17 régions administratives, a servi à construire l'allocateur de répartition de cette industrie.

Un PIB aux prix de base annuel des régions du Québec en dollars courants est ainsi obtenu, et ce, à compter de l'année 1997. La méthodologie utilisée est différente pour produire les données du PIB de l'année la plus récente, soit 2005. Étant donné que les statistiques fiscales ne sont pas disponibles au moment de produire le PIB régional de 2005, soit au mois de juin, l'ISQ a élaboré une méthode de projection. Elle consiste, entre autres, à appliquer la croissance du Québec 2004-2005 (en dollars constants) par industrie à chacun des PIB régionaux par industrie (en dollars courants), calculés pour 2004. Ensuite, il suffit d'appliquer à ces résultats la hausse de prix 2004-2005 de l'ensemble de l'économie québécoise.

2.1 Méthode d'estimation du revenu personnel des régions

L'ISQ produit des estimations du revenu personnel par région administrative, par municipalité régionale de comté (MRC) et par région métropolitaine de recensement (RMR) à partir d'une panoplie de sources de données, dont les statistiques fiscales des particuliers. La méthode descendante a été privilégiée pour régionaliser le revenu personnel. Cette approche consiste à faire en sorte que les estimations régionales dérivées des statistiques fiscales et des différents fichiers administratifs soient

systématiquement ajustées en fonction des sept agrégats du revenu personnel des Comptes économiques provinciaux, et ce, à des fins de cohérence.

Les quatre premiers agrégats du revenu personnel, à savoir la rémunération des salariés, le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que les revenus de placement, ont été régionalisés à l'aide d'allocateurs construits à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. Quant aux transferts en provenance des administrations publiques, ils sont répartis selon les fichiers administratifs des organismes et ministères fédéraux, provinciaux et municipaux. Nous utilisons, entre autres, les fichiers administratifs sur les indemnités des accidentés du travail de la CSST, ainsi que ceux qui portent sur la sécurité de la vieillesse du ministère des Ressources humaines et du Développement social. Par ailleurs, la répartition régionale des transferts courants en provenance des sociétés, qui représente moins de 0,5 % du revenu personnel total, se fait, à défaut de meilleure source, proportionnellement à la population de chacune des régions. Enfin, les transferts en provenance des non-résidents sont répartis en fonction des données du recensement sur la population immigrante de chacune des régions administratives.

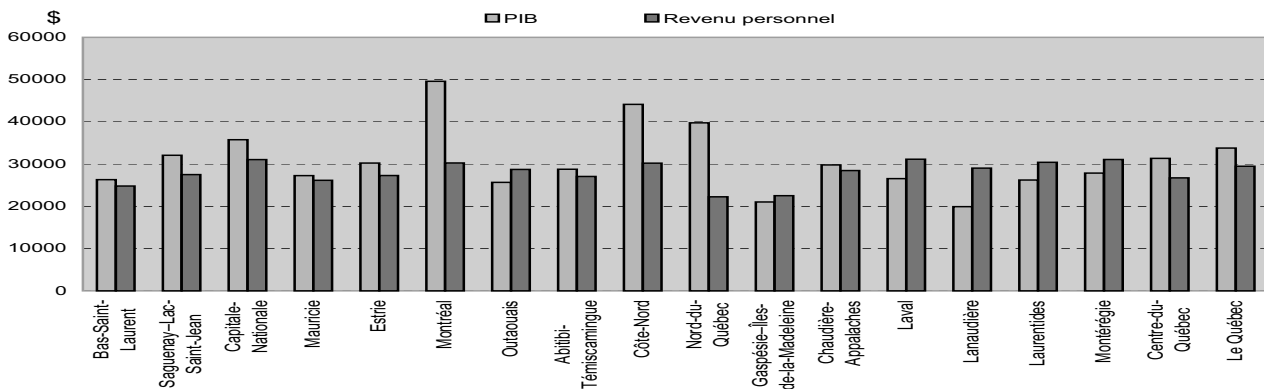
3. ANALYSE DES DONNÉES RÉGIONALES SUR LE PIB ET LE REVENU PERSONNEL

Il importe de rappeler que le PIB, contrairement au revenu personnel, mesure la production économique réalisée à l'intérieur des limites géographiques d'un territoire donné. Le PIB par habitant est donc fortement influencé par le phénomène de navettage entre les régions administratives.

Dans les régions où il y a une forte proportion de personnes travaillant à l'extérieur de leur région de résidence, le revenu personnel par habitant est toujours supérieur au PIB par habitant; c'est le cas de cinq régions administratives : l'Outaouais, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la

Figure 1

Revenu personnel par habitant et PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2005



Source: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Montréal. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche également un revenu personnel supérieur au PIB mais, contrairement aux autres régions énumérées précédemment, l'écart en faveur du revenu personnel ne s'explique pas par le navettage interrégional, qui est, somme toute, marginal dans cette région (voir tableau 2).

Les déplacements interrégionaux entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées sont importants dans les régions limitrophes de Montréal. En effet, on constate que plus de 30 % des personnes occupées des régions de Laval, de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière travaillent à l'extérieur de leur région de résidence, principalement dans l'île de Montréal. La région de Laval est la seule où plus de 50 % des personnes occupées travaillent à Montréal. Ces navetteurs, par leur salaire et leur traitement reçus, contribuent donc, d'une part, au PIB de Montréal et, d'autre part, au revenu personnel de Laval. D'ailleurs, Laval affiche le

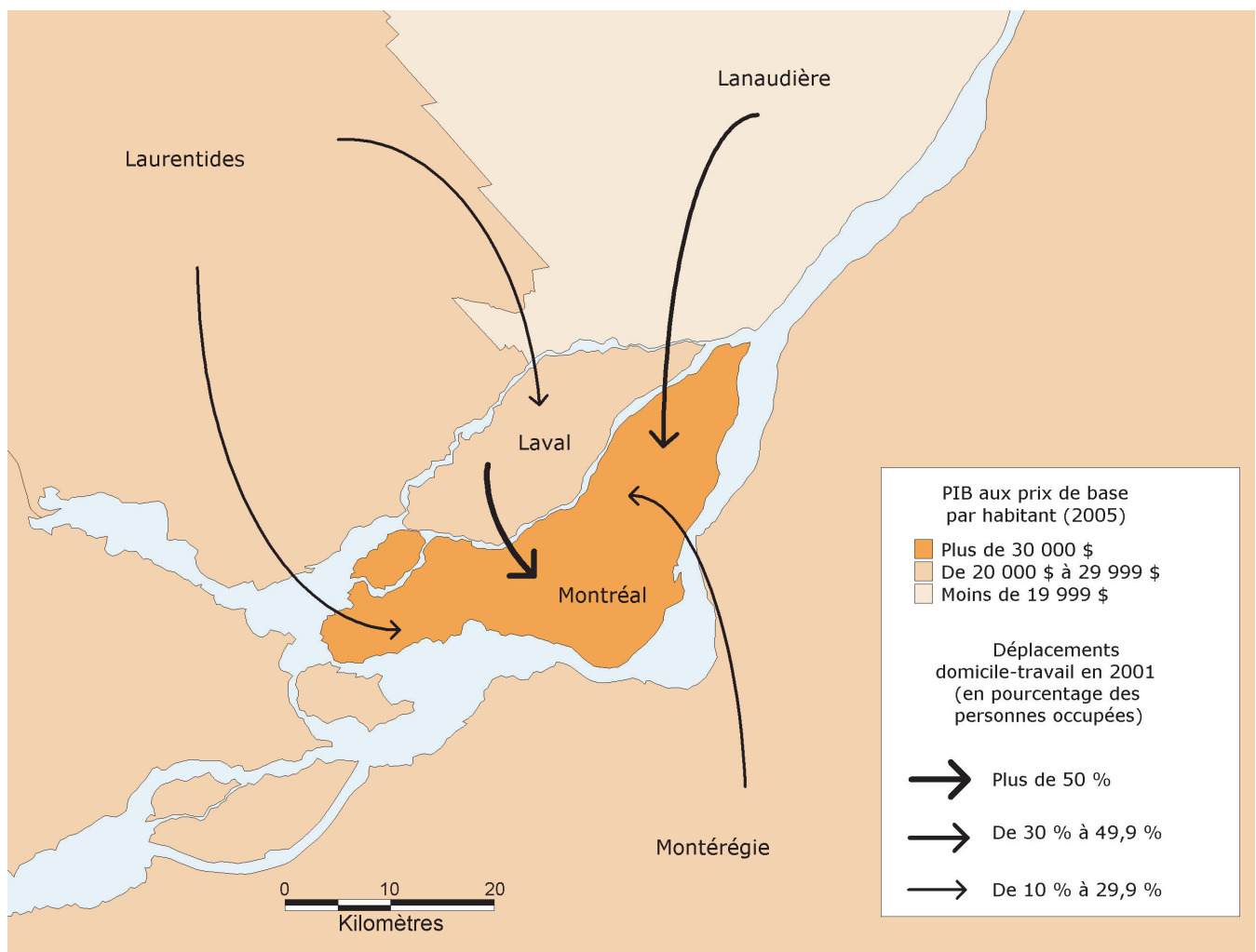
revenu personnel par habitant (31 160 \$) le plus élevé du Québec, mais ne se classe qu'au 12^e rang au chapitre du PIB par habitant (26 556 \$).

Quant à la région de Lanaudière, elle continue d'enregistrer en 2005 le PIB par habitant le plus faible du Québec, soit 19 926 \$. La faiblesse du PIB par habitant reflète bien, à l'instar de Laval, la fonction résidentielle de cette région. Selon le recensement de la population, près de 45 % des résidents de Lanaudière qui occupent un emploi travaillent à l'extérieur de la région. Ce sont surtout les résidents du sud de la région qui vont travailler à Montréal, notamment ceux qui résident dans les MRC de L'Assomption et des Moulins.

À l'opposé de ses régions voisines, Montréal continue d'afficher, en 2005, le PIB par habitant le plus élevé du Québec (49 595 \$). Cette situation s'explique, en grande partie, par le fait que Montréal peut compter sur un nombre important

Figure 2

PIB par habitant et déplacements interrégionaux domicile-travail des personnes occupées



Sources: Institut de la statistique du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune et Statistique Canada.

Tableau 2

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées dans les régions administratives du Québec, exprimés en pourcentage, 2001

		Lieu de travail																		
		Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Ontario	Autres
Lieu de résidence	Bas-Saint-Laurent	96,5	0,1	0,6	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,4	0,1	0,2	0,7	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,5	
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,1	97,7	0,5	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	
	Capitale-Nationale	0,3	0,1	94,9	0,2	0,1	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	3,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	
	Mauricie	0,2	0,1	0,6	91,1	0,1	1,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,6	0,1	0,5	4,8	0,1	
	Estrie	0,1	0,0	0,1	0,1	94,6	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1	0,0	0,1	1,9	1,0	0,1	
	Montréal	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	92,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,5	0,8	3,1	0,0	0,3	
	Outaouais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	61,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	37,2	
	Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2	96,8	0,0	1,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,8	
	Côte-Nord	0,1	0,3	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	98,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	
	Nord-du-Québec	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	1,0	0,0	97,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1	0,6	0,0	0,0	0,5	0,0	96,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	
	Chaudière-Appalaches	1,0	0,1	16,2	0,1	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	80,6	0,0	0,1	0,0	0,3	0,8	0,1	
	Laval	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	39,7	1,4	4,6	1,7	0,0	0,1	
	Lanaudière	0,1	0,0	0,1	0,4	0,0	32,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,9	55,2	3,2	2,1	0,1	0,1	
Laurentides	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	23,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	10,3	1,7	62,4	1,1	0,0	0,7		
Montérégie	0,4	0,0	0,1	0,1	0,3	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,1	0,3	68,6	0,3	0,2		
Centre-du-Québec	0,2	0,1	0,4	2,7	1,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,1	0,1	0,1	2,2	91,2	0,0		

Source: Statistique Canada, Recensement de 2001.

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

de travailleurs venant des régions avoisinantes. En effet, selon les derniers chiffres disponibles sur les déplacements domicile-travail, près de 375 000 personnes travaillent à Montréal, mais résident à l'extérieur de cette région. Cela signifie que plus du tiers des 1 112 915 emplois dans le territoire montréalais sont occupés par des personnes venant de l'extérieur de Montréal. Les régions où il y a le plus de résidents qui vont travailler à Montréal sont, dans l'ordre, la Montérégie (1 74 955), Laval (84 650) et Lanaudière (55 410).

Toutefois, les habitants de Montréal ne bénéficient aucunement d'un niveau de revenu comparable à celui de son PIB en raison des milliers de navetteurs qui se rendent dans l'île pour y travailler. Cela signifie qu'une partie importante des revenus tirés de la production vont à des personnes ou entreprises installées à l'extérieur de la région montréalaise. Conséquemment, en 2005, la région de Montréal affiche un revenu personnel par habitant (30 267 \$) inférieur à celui de la plupart de ses régions voisines. Néanmoins, Montréal se démarque en affichant de loin le revenu de placement par habitant le plus élevé, soit 4 688 \$.

À l'instar des régions limitrophes de Montréal, la faiblesse du PIB par habitant dans l'Outaouais s'explique par le fait que beaucoup de résidents travaillent à l'extérieur de leur région

de résidence. Selon les statistiques du Recensement de 2001, plus de 56 000 résidents de l'Outaouais occupent un emploi à l'extérieur de la région, dont 54 710 en Ontario. Le navetage interrégional se fait surtout entre les villes de Gatineau et d'Ottawa. En raison du flux de navetteurs, le PIB par habitant de l'Outaouais (25 682 \$) est le plus faible du Québec après celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21 043 \$) et de Lanaudière (19 926 \$). Toutefois, au chapitre du revenu personnel, la région fait meilleure figure en se classant au 7^e rang.

Par ailleurs, le Nord-du-Québec (22 259 \$) affiche le revenu personnel par habitant le plus faible du Québec, tout juste derrière la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (22 520 \$). Par contre, le PIB par habitant de la région est largement supérieur à celui de l'ensemble du Québec et il atteint 39 768 \$. La présence d'industries à forte capitalisation, dont les actionnaires ne sont pas nécessairement des résidents de la région, explique en grande partie le niveau élevé du PIB par habitant. Quant à la piètre performance de la région au chapitre du revenu personnel par habitant, elle s'explique par le fait que les revenus de source privée, tels que les revenus relatifs au travail et les revenus de placement, sont relativement faibles. Par exemple, les résidents du Nord-du-Québec reçoivent en moyenne 646 \$ en revenus de

placement, tandis que les résidents de l'ensemble du Québec en cumulent 3 377 \$. Pour compenser la faiblesse des revenus de source privée, les résidents de la région reçoivent en moyenne, en 2005, près de 8 400 \$ en transferts courants des différents gouvernements. La part des transferts gouvernementaux versés aux particuliers représente donc 37,7 % du revenu personnel de la région, soit la proportion la plus élevée du Québec.

En 2005, le PIB par habitant de la Côte-Nord (44 131 \$) est supérieur de 30,6 % à celui du Québec, ce qui classe la région au 2^e rang derrière Montréal. La présence dans son territoire d'établissements à forte capitalisation, comme les alumineries, les entreprises minières et hydro-électriques, explique en majeure partie le niveau élevé du PIB.

Par ailleurs, il importe de souligner que la Côte-Nord, Montréal et la Capitale-Nationale sont les seules régions à présenter à la fois un revenu personnel par habitant et un PIB par habitant supérieurs à la moyenne québécoise en 2005.

3.1 Croissance annuelle du PIB et du revenu personnel

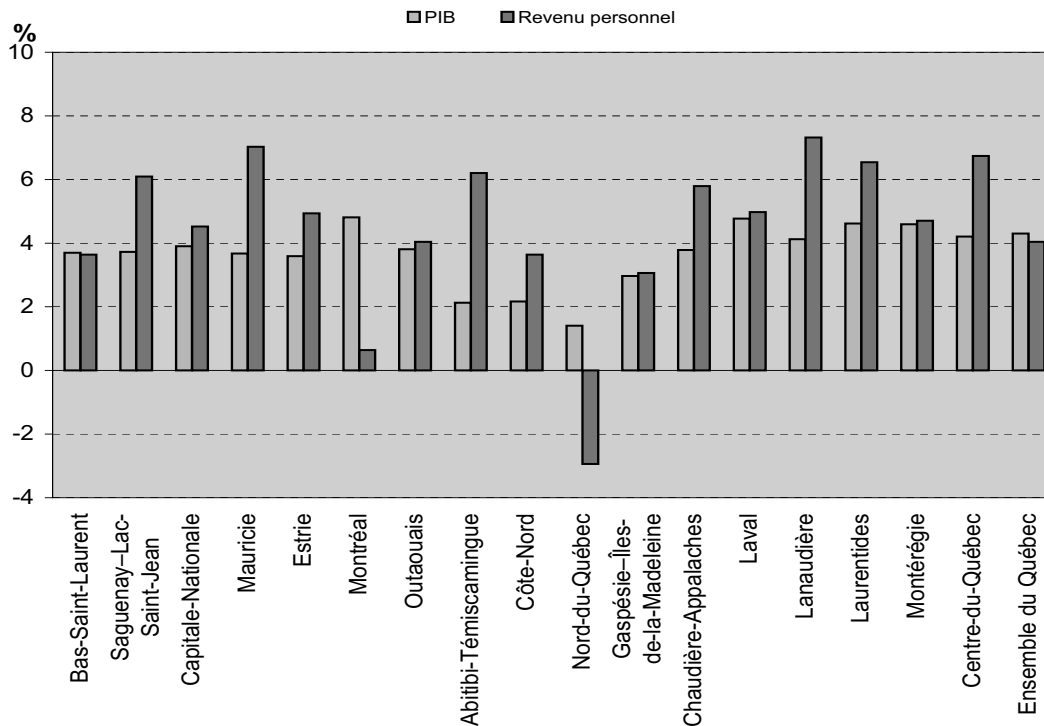
Le PIB augmente dans l'ensemble des régions et plus particulièrement dans la région de Montréal. D'ailleurs, plus de 40 %

de la hausse du PIB au Québec est attribuable à cette dernière région. Les régions limitrophes de Montréal font également bonne figure. En effet, les régions des Laurentides, de la Montérégie et de Laval enregistrent un taux de croissance annuel supérieur à celui qu'on observe au Québec. À l'opposé, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec sont les deux régions où le PIB croît le plus faiblement en 2005.

Dans l'ensemble du Québec, en 2005, le revenu personnel (+ 4,0 %) croît moins fortement que le PIB (+ 4,3 %). L'ensemble des régions profite de la croissance du revenu personnel à l'exception du Nord-du-Québec où il diminue de 2,9 %. Cette décroissance est attribuable essentiellement à la chute de 7,6 % de la rémunération des salariés. Outre le Nord-du-Québec, trois régions affichent une croissance inférieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec, à savoir le Bas-Saint-Laurent (+ 3,6 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 3,1 %) et Montréal (+ 0,6 %). Soulignons que la dernière année où Montréal a enregistré un taux de croissance annuel supérieur à la moyenne québécoise remonte à 1998.

Figure 3

Taux de croissance annuel du PIB et du revenu personnel, régions administratives et ensemble du Québec, 2005



Source: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

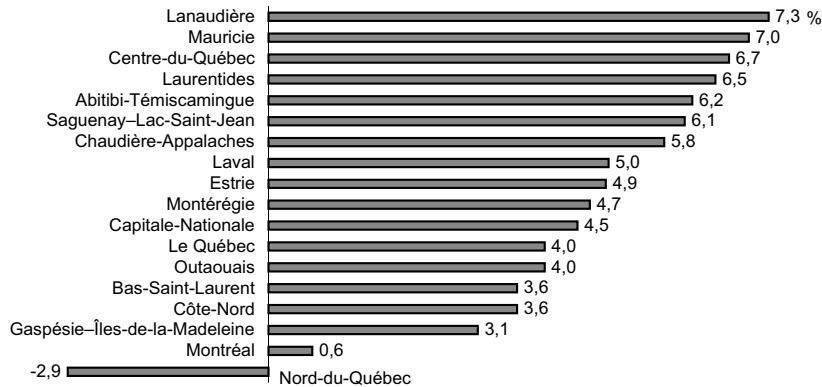
Dans le cas de Montréal, la hausse substantielle de son PIB a eu peu d'effet sur la croissance des revenus de ses habitants. Les revenus relatifs au travail, qui représentent plus de 70 % du revenu personnel, n'augmentent que de 0,2 % en regard de 2004. L'accroissement de la production intérieure de Montréal semble donc avoir profité davantage, en matière de revenus, à des résidents de l'extérieur de la région, notamment ceux qui habitent en périphérie de celle-ci. Par exemple, dans Lanaudière, le revenu personnel fait un bond de 7,3 %, grâce entre autres à la croissance de la rémunération des

salariés, tandis que le PIB augmente dans une moindre mesure, soit de 4,1 %. À la lecture de ces résultats, on peut conclure qu'une portion importante des revenus tirés de la hausse de la production ont été générés par des particuliers résidant à l'extérieur de l'île de Montréal.

Notons qu'il y a trois régions seulement où le PIB croît plus rapidement que le revenu personnel en 2005, à savoir le Nord-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et Montréal.

Figure 4

Taux de croissance du revenu personnel, régions administratives, 2004-2005



Source: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

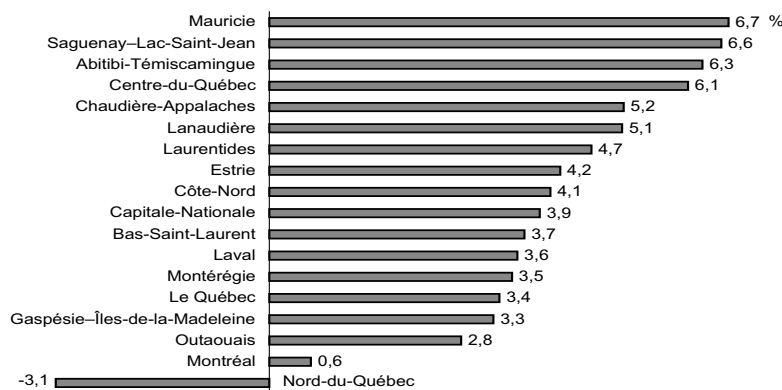
3.2 Évolution des indicateurs par habitant

La variation du revenu personnel par habitant – le même raisonnement s'applique dans le cas du PIB par habitant – résulte de l'évolution de deux composantes : le revenu personnel et la population totale. Dans plusieurs régions, le revenu personnel croît plus rapidement que la population totale, si bien que le revenu personnel par habitant croît plus fortement que le revenu personnel total. Ainsi, l'ordre d'importance des régions se modifie, si l'on tient compte soit de l'évolution du revenu personnel total ou du revenu personnel par habitant. Par exemple, en 2005, le Saguenay-Lac-Saint-Jean se classe au 2^e rang au chapitre

de la croissance du revenu personnel par habitant, mais glisse au 6^e rang lorsque l'on considère l'évolution du revenu personnel total. La baisse de la population, combinée à une hausse du revenu personnel, explique la bonne performance de cette région au chapitre du revenu personnel par habitant. Outre le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine subissent également un recul de leur population, mais elles enregistrent une hausse de leur PIB et de leur revenu personnel.

Figure 5

Taux de croissance du revenu personnel par habitant, régions administratives, 2004-2005



Source: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

En 2005, c'est la Mauricie qui affiche la plus forte croissance du revenu personnel par habitant, soit 6,7 %. À l'inverse, le Nord-du-Québec est la seule à subir une diminution du revenu personnel par habitant (- 3,1 %). En ce qui concerne l'évolution du PIB par habitant en 2005, elle se classe également au dernier rang en raison d'un taux de croissance de 1,2 %. C'est Montréal (+ 4,8 %) qui remporte la palme de la région ayant affiché la plus forte progression du PIB par habitant. Elle devance les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 4,2 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 3,8 %).

CONCLUSION

Le PIB et le revenu personnel sont couramment utilisés par les décideurs publics, les institutions financières, les entreprises et autres organismes pour évaluer la création de richesse et l'évolution économique d'un territoire donné. Toutefois, il existe des différences conceptuelles fondamentales entre ces deux agrégats issus de la comptabilité économique nationale.

Le PIB représente la valeur totale des biens et des services produits à l'intérieur des limites géographiques d'un territoire donné. Le lieu de résidence des travailleurs ou des actionnaires n'a donc pas d'importance dans le concept de production intérieure. Le revenu personnel représente, quant à lui, la somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné. Ainsi, la différence entre le PIB et le revenu personnel d'une région donnée s'explique souvent par les navetteurs interrégionaux, c'est-à-dire ceux qui vont travailler dans une région autre que celle où ils résident.

L'exemple le plus frappant est celui de Montréal, qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé du Québec, en raison du fait que des centaines de milliers de personnes résidant en Montérégie, à Laval et dans Lanaudière vont y travailler, ce qui contribue à son PIB. Or, ces personnes ne font pas partie de la population montréalaise. Si c'était le cas, le PIB par habitant serait évidemment moindre, tandis que le revenu personnel par habitant serait supérieur.

La différence entre les deux concepts rend compte de certains aspects de la structure économique d'une région. Par exemple, la faiblesse du PIB par habitant par rapport au revenu personnel par habitant des régions de l'Outaouais, de Laval

et de Lanaudière témoigne du caractère largement résidentiel de ces régions, dont une part importante des travailleurs vont dans les régions avoisinantes. À l'inverse, un PIB élevé comme à Montréal et dans la Capitale-Nationale témoigne d'une forte concentration des activités de production et des emplois dans ces territoires.

Hormis les flux interrégionaux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent expliquer la différence entre le revenu personnel et le PIB d'une région. Parmi ces facteurs figurent les revenus provenant des loyers, intérêts ou dividendes qui reviennent aux résidents d'une région donnée, mais sont payés par des habitants de l'extérieur de la région. Le niveau élevé du PIB par habitant par rapport au revenu personnel par habitant des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec s'explique essentiellement par la présence d'industries à forte capitalisation, dont les actionnaires ne sont pas nécessairement des résidents de ces régions.

Soulignons, comme autre différence conceptuelle, que le revenu personnel inclut les transferts aux particuliers en provenance des administrations publiques, mais ne tient pas compte de la dépréciation des actifs, des impôts indirects nets ainsi que des bénéfices non distribués des sociétés.

Contrairement aux années antérieures, les données sur les PIB des régions de l'année la plus récente, soit celles de 2005, sont projetées. En d'autres termes, la répartition régionale de la production n'est pas basée en 2005 sur les statistiques fiscales, mais plutôt sur une méthode de projection qui consiste à appliquer les taux de croissance du Québec de chacune des industries de 2004-2005 au PIB par industrie des régions de l'année précédente. Quant au revenu personnel, les données annuelles totales ont été réparties régionalement en fonction d'une multitude de sources d'information. Cette différence de méthode entre les deux indicateurs économiques peut aussi expliquer, en partie, que le PIB et le revenu personnel montrent parfois en 2005 des tendances divergentes dans certaines régions.

Pour conclure, malgré les différences conceptuelles et méthodologiques qui existent entre le PIB et le revenu personnel, les comparaisons effectuées démontrent que ces deux indicateurs ont leur place dans l'analyse et la compréhension de la situation économique régionale.

Tableau 3

PIB et revenu personnel par habitant ainsi que proportion de personnes occupées travaillant dans leur région de résidence, régions administratives et ensemble du Québec, 2004-2005

	PIB par habitant			Revenu personnel par habitant			Part des personnes occupées travaillant dans la région (2001)
	2004	2005 ^{pp}	Variation	2004	2005	Variation	
	\$		%	\$		%	
01 Bas-Saint-Laurent	25 363	26 323	3,8	23 919	24 810	3,7	96,5
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 785	32 084	4,2	25 820	27 524	6,6	97,7
03 Capitale-Nationale	34 622	35 777	3,3	29 894	31 075	3,9	94,9
04 Mauricie	26 392	27 278	3,4	24 511	26 153	6,7	91,1
05 Estrie	29 399	30 255	2,9	26 183	27 295	4,2	94,6
06 Montréal	47 334	49 595	4,8	30 085	30 267	0,6	92,7
07 Outaouais	25 038	25 682	2,6	27 956	28 739	2,8	61,8
08 Abitibi-Témiscamingue	28 147	28 779	2,2	25 452	27 062	6,3	96,8
09 Côte-Nord	43 001	44 131	2,6	29 028	30 219	4,1	98,0
10 Nord-du-Québec	39 289	39 768	1,2	22 975	22 259	-3,1	97,8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 395	21 043	3,2	21 806	22 520	3,3	96,1
12 Chaudière-Appalaches	28 890	29 808	3,2	27 059	28 459	5,2	80,6
13 Laval	25 679	26 556	3,4	30 071	31 160	3,6	39,7
14 Lanaudière	19 532	19 926	2,0	27 628	29 051	5,1	55,2
15 Laurentides	25 505	26 222	2,8	29 064	30 431	4,7	62,4
16 Montérégie	26 951	27 877	3,4	30 023	31 087	3,5	68,6
17 Centre-du-Québec	30 273	31 362	3,6	25 193	26 733	6,1	91,2
Ensemble du Québec	32 620	33 798	3,6	28 541	29 499	3,4	...

Sources: Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Tableau 4

PIB aux prix de base et revenu personnel, régions administratives et ensemble du Québec, 2005

	PIB		Revenu personnel	
	k\$	Part régionale (%)	k\$	Part régionale (%)
01 Bas-Saint-Laurent	5 314 018,6	2,1	5 008 574,0	2,2
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 836 660,2	3,4	7 580 589,4	3,4
03 Capitale-Nationale	23 893 925,7	9,3	20 753 579,1	9,3
04 Mauricie	7 094 294,9	2,8	6 801 789,3	3,0
05 Estrie	9 087 826,0	3,5	8 198 657,5	3,7
06 Montréal	92 930 041,8	36,2	56 714 517,4	25,3
07 Outaouais	8 776 540,8	3,4	9 821 404,6	4,4
08 Abitibi-Témiscamingue	4 175 684,1	1,6	3 926 471,8	1,8
09 Côte-Nord	4 255 165,7	1,7	2 913 779,3	1,3
10 Nord-du-Québec	1 600 490,1	0,6	895 836,5	0,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 027 670,3	0,8	2 169 960,3	1,0
12 Chaudière-Appalaches	11 808 788,3	4,6	11 274 232,9	5,0
13 Laval	9 835 425,9	3,8	11 540 457,0	5,1
14 Lanaudière	8 452 721,6	3,3	12 323 874,9	5,5
15 Laurentides	13 358 742,8	5,2	15 502 806,4	6,9
16 Montérégie	38 238 592,4	14,9	42 641 987,8	19,0
17 Centre-du-Québec	7 114 410,8	2,8	6 064 481,8	2,7
Ensemble du Québec	256 801 000,0	100,0	224 133 000,0	100,0

Sources: Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.